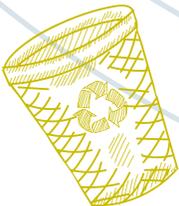
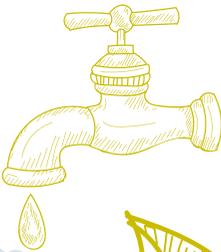




MOTION

POUR ENGAGER LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMME PRINCIPE D'INTERVENTION DANS LES PROJETS DES STRUCTURES AVS/ CENTRES SOCIAUX DU RÉSEAU FÉDÉRAL NATIONAL

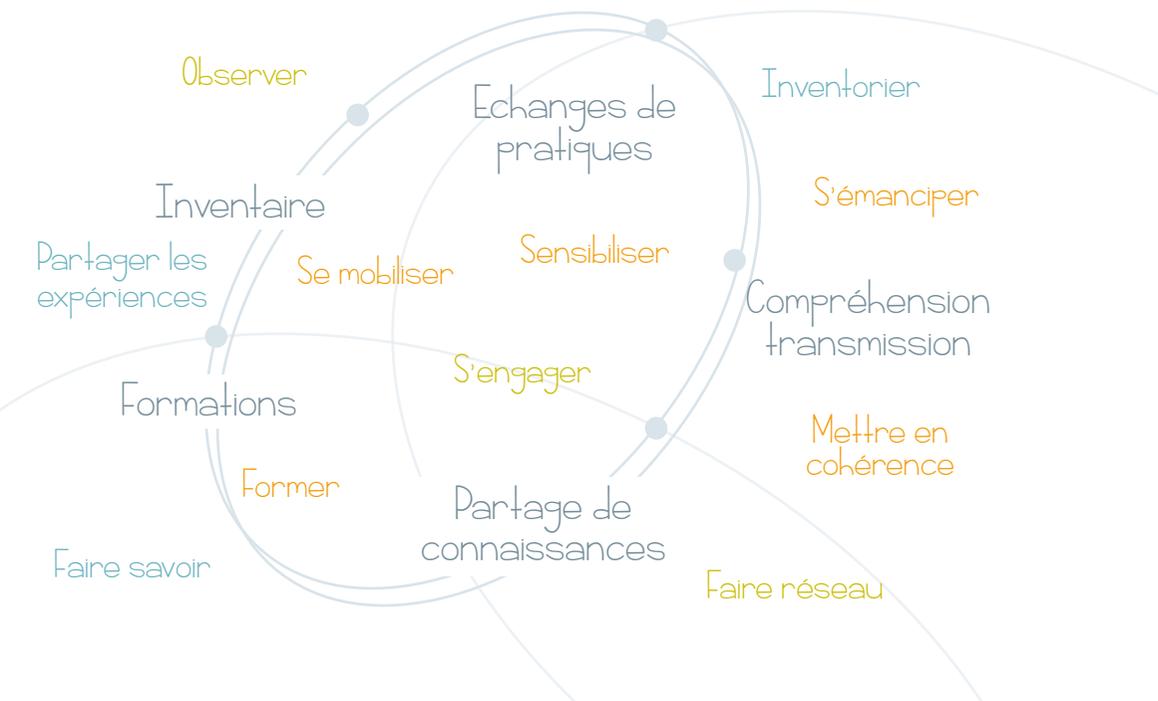


POUR UN AUTRE QUOTIDIEN SOLIDAIRE ET CITOYEN



PROSPECTIVES :

- Rédaction de chartes «Eco-structure» et plan d'actions adapté
- Création d'un label «Eco-centre social»
- Formations adaptées au principe du Développement Durable
- Accompagnement à la mise en oeuvre par des communautés d'actions



UNE TRANSITION SOCIALE POUR UN DEVENIR SOCIÉTAL.

Au regard du contexte actuel, il est nécessaire de faire face collectivement aux crises qui se dressent devant l'Humanité : crises sociales, économiques et écologiques...

La mise en œuvre de cette motion, par une orientation politique forte de la FCSF, favorisera la synergie des structures, sortant de l'action réparatrice et sectorielle en se faisant **émancipateur, dynamique et propagateur.**

Pour faire face aux inégalités et au délitement du lien social, nous voulons entreprendre un changement qui stabilise des pratiques inspirantes, innovantes, œuvrant dans l'intérêt général et qui pose le développement durable comme un principe incontournable.

- **Pour un futur désirable et soutenable, nous proposons de nous structurer collectivement pour que tous les projets construits en proximité étendent leur influences et affluences sur tout le territoire. L'idée étant de concilier justice sociale - précarité et environnement.**
- **Les structures de proximité et les fédérations locales, en prenant appui sur l'éducation populaire, les ODD (Objectifs du Développement Durable) et le pouvoir d'agir des habitants, créeront les conditions propices à un fort développement d'initiatives citoyennes engagées en faveur d'un avenir durable.**

Et Maintenant, demain, après-demain... ? Du vivre ensemble à l'ensemble à vivre. Aujourd'hui il paraît nécessaire de former et d'accompagner les bénévoles, les habitants et les salariés et de prendre conscience des enjeux et impacts des activités humaines actuelles sur l'environnement. Cela pour adopter de nouvelles pratiques et prendre position en faveur de l'humain et son environnement.

IMPULSER UNE DÉMARCHÉ ADAPTÉE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE COMME PRINCIPE D'INTERVENTION DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE PAR UN SOUTIEN FORT ET STRUCTURANT SEMBLE ÊTRE UN DÉFI PRÉSENT, ENTHOUSIASMANT ET NÉCESSAIRE.

UN DÉFI ENVIRONNEMENTAL

lancé par :

- l'épuisement des ressources naturelles
- le changement climatique.

Ce défi peut sembler bien loin de nos actions locales, or il semble que notre conception de l'éducation, de la réussite sociale ou nos modes de vie sont des éléments de réponse à ce défi.

UN DÉFI SOCIÉTAL

lié à 2 phénomènes qui s'amplifient :

- la mobilité
- le vieillissement des populations

Le XX^e siècle est celui de la mondialisation accrue. Il faut donc réussir à faire vivre ensemble des populations de cultures différentes et combattre les intolérances, les discriminations et les replis communautaires. Ce siècle est aussi celui du choc démographique lié au vieillissement de la population qui, de fait, entraîne la cohabitation de quatre générations.

UN DÉFI ÉCONOMIQUE

lancé par la :

- montée des précarités
- montée des inégalités.

Le système économique continue d'être basé majoritairement sur la compétition, n'offrant pas à tous une vie décente.

UN DÉFI DÉMOCRATIQUE

lancé par :

- la perte de confiance d'un grand nombre sur les acteurs publics, jugés impuissants sur ces grandes questions.

Cela interpelle directement l'organisation du pouvoir politique, dans sa capacité exclusive à répondre à ces défis. Il existe pourtant des initiatives citoyennes dans tous les domaines, qui construisent des alternatives durables.

Jardins partagés

Monnaie locale

Accorderie

DPA

Tri

Circuit Court

Compostage

Achats groupés et responsables

Réparation

Consommation raisonnée

Mobilité douce

Valorisation

Economie de flux énergétique

Récupération

Transformation



Annexes

HISTORIQUE DE LA QUESTION DU DÉVELOPPEMENT À LA FCSE...

1 - LE DÉFI ENVIRONNEMENTAL

2 - LE DÉFI SOCIÉTAL

3 - LE DÉFI DÉMOCRATIQUE

4 - LE DÉFI ÉCONOMIQUE

Cette thématique explicitement présentée dans le Projet fédéral national fixe les 4 défis à relever collectivement :

Au cours des dernières JPAG (2016 et 2018) et de l'Escale (2018) : des ateliers rassemblant de nombreux participants sur la transition écologique ont été animés. Cela témoigne d'une réelle préoccupation du réseau.

DES ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION : UNE DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

«Le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.»

«Le développement durable doit donc être compris comme un développement à la fois : supportable pour les écosystèmes dans lesquels nous vivons, donc économe en ressources naturelles et aussi «propre» que possible ; viable, autosuffisant à long terme, c'est-à-dire fondé sur des ressources renouvelables et autorisant une croissance économique riche en emplois, notamment là où les besoins essentiels ne sont pas couverts ; vivable pour les individus et les collectivités, donc orienté vers la cohésion sociale et l'accès pour tous à une haute qualité de vie.»

La définition de la Commission Brundtland est suffisamment large pour avoir donné lieu à diverses interprétations et pour avoir nourri de nombreuses polémiques. Le développement durable reste attaché à la conférence de Rio (sommet de la Terre en 1992) qui prônait une approche conjointe de l'environnement (des pays du Nord) et du développement (des pays du Sud). Du fait de son contexte historique et politique international, le développement durable est un compromis entre trois contradictions fondamentales :

- Compromis entre les intérêts des générations actuelles et celui des générations futures, dans le contexte de l'équité intergénérationnelle
- Compromis Nord/Sud entre les pays industrialisés et les pays en développement. Dans un contexte de migrations.
- Compromis entre les besoins des êtres humains et la préservation des écosystèmes (les habitats et les espèces). C'est concilier la dualité entre espaces et espèces.

MESURER L'UTILITÉ SOCIALE DE LA DÉMARCHE PERMET L'ACTION SOUTENABLE.

L'utilité sociale s'intéresse aux effets positifs d'une action sur un territoire auprès d'un groupe de population ou plus globalement de la société. Elle concerne donc des domaines très larges : social, environnemental, culturel, éducation, économique... que l'on peut résumer par « qu'est-ce que l'on a en commun »?

Toute fonction d'utilité suppose qu'il existe une commune mesure des bonheurs individuels considérant des indicateurs de finalités sociales et écologiques, de bien-être individuel et collectif ou de « soutenabilité » ce qui permet d'améliorer le bien-être d'au moins une personne impliquée sans pour autant détériorer le bien-être des autres et remettre en cause l'hypothèse de non comparabilité des utilités individuelles.

C'est accompagner socialement le changement de comportement souhaitable des citoyens au regard de leur impact sur l'environnement. Ainsi notre engagement auprès des enfances, des jeunes, des familles du territoire sur lequel il est implanté favorisera l'action sociale comme véritable pilier du développement durable.

Ce sujet cristallise autour de lui l'idée d'une recomposition de l'action publique et répond à un besoin d'interroger les croisements entre enjeux culturels, enjeux de territoires et enjeux de société dans un monde en mutation.

Autant de questions qui animent les habitants, usagers, adhérents des centres sociaux de France : Quels sont les enjeux sociaux du développement durable ? Comment le prisme du développement durable peut-il faire évoluer les politiques, les orientations? Comment penser de manière durable, équitable, vivable, l'avenir de nos territoires en renforçant l'articulation entre culture et développement durable ? Comment penser la diversité culturelle, l'éducation, le vivre ensemble et le travailler ensemble ?

LE PUBLIC DES STRUCTURES AVS : DE L'ÉVEIL À L'ACCOMPLISSEMENT

L'idée est de réfléchir à comment les structures AVS peuvent encourager les personnes qui les fréquentent à devenir «acteur du développement durable» au quotidien. **Il ne s'agit pas de domestiquer, ou de forcer quiconque à adopter des gestes plus responsables, mais à mobiliser les outils pédagogiques dont dispose les structures AVS et ses partenaires pour faire émerger la prise de conscience des enjeux liés au développement durable, ainsi que la reconnaissance de ses valeurs et de ses principes.** Cet axe de réflexion renvoie également à la manière dont les structures AVS peuvent mobiliser leurs outils d'accompagnement pour soutenir des initiatives personnelles ou collectives.

LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LE TERRITOIRE. Fédérer, «aggrapper*», coopérer.

Parce que, d'une manière ou d'une autre, nous sommes tous interdépendants au sein d'un écosystème territorial, la réussite d'une démarche de développement durable implique de facto un engagement multi acteurs de proximité. Une meilleure harmonie doit alors être recherchée au sein de cet écosystème. Pour y parvenir, il apparaît essentiel pour les structures AVS de prendre conscience des problématiques du territoire et de ses acteurs du bassin de vie, territoire du projet associatif, du projet d'agrément de centre social ainsi que de sa périphérie.

Cette prise de vue sur l'écosystème en entier permet d'intégrer le fait que les décisions des uns peuvent avoir des retombées majeures pour les autres. Dans le cadre d'une coopération entre acteurs, pourront alors s'élaborer des actions innovantes venant remplir les missions des fédérations locales et des structures AVS pour répondre aux problématiques d'autres acteurs du territoire.

Enfin, cette démarche permet d'adopter un positionnement pertinent au sein du réseau d'acteurs et d'avoir une place pérenne dans le paysage des forces vives locales.

L'AMBITION DE CETTE MOTION EST DE CRÉER
UNE MOBILISATION ET UNE AGITATION D'IDÉES,
D'IMPULSER UNE DYNAMIQUE, UNE ACTION
COLLECTIVE ET COOPÉRATIVE AU NIVEAU
TERRITORIAL ET NATIONAL POUR METTRE EN ŒUVRE,
ÉVALUER, AJUSTER.

* faire des grappes :)

LES OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

«Les ODD ont vu le jour lors de la Conférence de Rio sur le Développement Durable, en 2012. Cet ensemble d'objectifs universels a été élaboré en vue de relever les défis urgents auxquels notre monde est confronté sur le plan écologique, politique et économique [...] Chacun des 17 Objectifs est interdépendant des autres, la réussite de l'un concourant à celle des autres. Lutter contre la menace du changement climatique influence notre façon de gérer nos ressources naturelles, parvenir à l'égalité des sexes ou à une meilleure santé contribue à éradiquer la pauvreté, et consolider la paix, réduira les inégalités et contribuera à des économies florissantes. En bref, les ODD sont l'occasion ou jamais de rendre le monde meilleur pour les générations futures»

- Programme des Nations Unies pour le développement.


OBJECTIFS  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**


CHARTRE ECO-STRUCTURE

commune aux 3 maisons de quartier



UN EXEMPLE DU RÉSEAU

ENGAGER LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT COMME UN DES 3 PRINCIPES D'INTERVENTIONS DE NOS PROJETS ASSOCIATIFS

Rappelant cette célèbre citation de Gandhi, nous nous posons la question suivante : comment les Hommes peuvent-ils cohabiter avec la misère quand on sait qu'ils produisent suffisamment de richesses pour satisfaire les besoins primaires de l'ensemble de la planète ? - Patrick Vivereff.

Il y a suffisamment de ressources pour répondre aux besoins de tous, mais pas assez pour satisfaire le désir de possession de chacun



DES PROJETS ADAPTÉS

- Activer les pédagogies qui sensibilisent les mineurs au **respect de l'environnement** (projet éducatif, projet pédagogique et projet d'activités)
- Former et développer la pratique de la **constitution de repas**, de choix des aliments pour les accueils de loisirs auprès des mineurs et de l'ensemble des actions des maisons de quartiers
- Participer à l'accompagnement social du changement de comportement envers les habitants du territoire pour la **citoyenneté**.
- Favoriser le **transport collectif**, mutualisé, l'utilisation de transports doux dans les déplacements des adhérents aux actions des structures partenaires
- Rendre visible** et lisibles son action auprès de ses adhérents, publics, partenaires, collaborateurs...
- Favoriser l'utilisation, fabrication à partir de **matériaux récupérés**.
- Permettre aux associations utilisatrices des locaux de **respecter la charte**.



FONCTIONNEMENT EN INTERNE

Dans leurs gestes quotidiens, les équipes, les administrateurs et les équipes salariées s'orientent vers un comportement citoyen et responsable :

- Former et informer l'ensemble de son personnel « volontaire », permanent, intervenant pour l'inciter à développer des pratiques professionnelles, d'encadrement d'activités respectueuses du **développement durable**.
- Instaurer le **tri sélectif** des déchets dans l'ensemble de ses locaux.
- Favoriser le **transport collectif**, mutualisé, l'utilisation de transports doux dans les déplacements professionnels.
- Penser et proposer un **réaménagement** des locaux et des équipements dans un souci de « **haute qualité environnementale et sociale du travailleur** ».
- Signaler tout dysfonctionnement d'**énergie** : fuite d'eau, problème de chaleur,...
- Favoriser l'information, la sensibilisation aux **économies de « flux »** (eau, électricité, chaleur) dans les locaux, équipements, camps, séjours...
- Limiter l'utilisation abusive du **papier** en imprimant, en recto-verso, sur du brouillon, du papier recyclé, en n'imprimant pas « forcément » les courriels, limitant les documents papier de présentation des actions mis à disposition du public.
- Ne plus utiliser de vaisselle ou de matériel **jetable plastique**. Développer le compostable, le réutilisable, le durable.
- Les PC et **appareils électriques sont éteints** une fois leur utilisation terminée. Avoir une utilisation raisonnée des stockages de messageries électroniques et des serveurs (trier, réduire, jeter).
- Chacun veille à l'**extinction des lumières** lorsqu'il sort d'une salle
- Acheter responsable** (consommables et fournitures). Une sélection de fournisseurs de proximité et respectueux de l'environnement au moindre coût global : nous privilégierons à chaque fois que cela sera possible, dans les achats. Les **produits bios**, locaux, non emballés et les moins impactant d'un point de vue toxique. Choisir des fournisseurs en fonction de leur **éthique environnementale** dans la limite d'un coût supportable. Les produits d'entretien bénéficiant d'un **éco-label** seront utilisés prioritairement. L'utilisation des produits jetables est maîtrisée.